

**SENHALIZACION  
BILINGÜA  
D'ENTRADAS E SORTIDAS  
D'AGLOMERACIONES**

**SIGNALISATION  
BILINGUE  
D'ENTRÉES ET SORTIES  
D'AGGLOMÉRATIONS**

# TUYERAS Sylvie

## Panneaux bilingues en Vienne et Glane



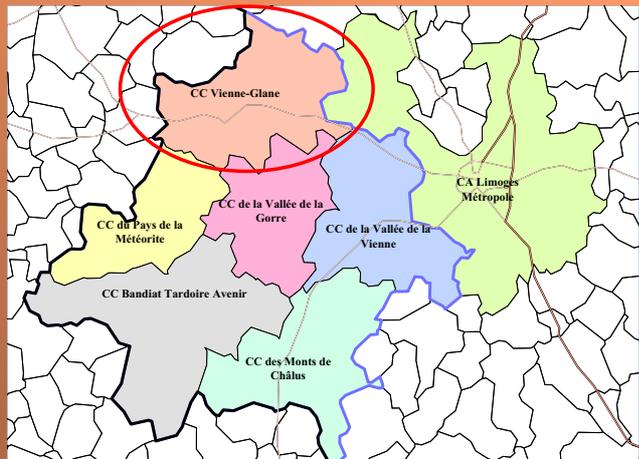

### LES COMMUNAUTES ET L'ACTION CULTURELLE

*Présentation de la Communauté de Communes Vienne-Glane*

ADCF  
16 Mai 2006



### Un EPCI, huit Communes au sein du Pays d'Ouest Limousin

ADCF  
16 Mai 2006



### Un EPCI, Huit communes au sein du Pays d'Ouest Limousin




ADCF  
16 Mai 2006



## Le fonctionnement de la Communauté

- ❖ Le conseil communautaire : 33 membres
- ❖ Le bureau communautaire : 10 membres : le Président et 9 vice-présidents
- ❖ 9 commissions :
  - Finances, administration générale
  - Aménagement de l'espace
  - Développement économique
  - Environnement
  - Politique du logement, cadre de vie
  - Voirie
  - Sports
  - Loisirs et tourisme
  - Culture
- ❖ Bientôt 80 agents

ADCF  
16 Mai 2006



## Des compétences initiatrices de projets

- ❖ Aménagement de l'Espace :
  - Mission de mise en cohérence des documents d'urbanisme communaux
  - Participation aux actions inscrites dans le contrat de pays
  - Création, gestion et entretien de chemins de randonnée 
  - Transport intercommunal
- ❖ Développement économique :
  - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités 
  - Actions en faveur du développement économique
  - Pépinière d'entreprises 
  - Friches industrielles
  - Tourisme

ADCF  
16 Mai 2006



## Des compétences initiatrices de projets

- ❖ Protection et mise en valeur de l'environnement
  - Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés
  - Sauvegarde de l'écrevisse à pattes blanches
  - SPANC
- ❖ Politique du logement et cadre de vie
  - PLH
  - Création, gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage
  - Création et gestion de lotissements
- ❖ Voirie d'intérêt communautaire

ADCF  
16 Mai 2006



**Des compétences initiatrices de projets** 

❖ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

- > Adhésion à l'EPCC Vienne-Glane
- > Construction du Centre Culturel la Mégisserie
- > Réhabilitation du Ciné Bourse





ADCF  
16 Mai 2006



**Des compétences initiatrices de projets** 

❖ Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- > Complexe sportif d'Oradour-sur-Glane
- > Base nautique de Saint-Victorien et Saint-Brice
- > Centre aqua-récréatif




ADCF  
16 Mai 2006





Merci de votre attention !

ADCF  
16 Mai 2006

## DUBARRY Bernard

### Signalisation bilingue dans les Hautes-Pyrénées: La nécessité d'une volonté partagée.

La signalisation en occitan, bilingue ou unilingue, est une action que le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a prise en compte depuis une dizaine d'années.

En 1995 déjà, une action spécifique de dénomination de rues engagée par France Télécom avait permis une réflexion : Le Conseil Général, partenaire financier de cette opération dénommée « NUMERUES », s'était investi pour attirer l'attention des élus municipaux, seuls décideurs en la matière, sur la richesse de leur patrimoine toponymique et sur l'importance de le conserver. Sur les 120 communes concernées, toutes rurales, la moitié environ ont dénommé certaines de leurs voies par le nom occitan originel, et 8 ont baptisé l'ensemble de leur voirie en gascon. Plus de 1000 voies ont donc été dénommées officiellement en occitan, des graphies normalisées ou non.

**La signalisation bilingue d'agglomération**, si elle répond au même objectif de socialisation et de promotion de la langue occitane, se présente dans un autre contexte : Le Conseil Général, s'il est prêt à aider à sa mise en place, ne souhaite pas en être le seul opérateur : Les communes sont responsables de la mise en place et du remplacement de leurs panneaux d'agglomération en français ; ce principe est donc valable aussi en occitan. De plus, le bilinguisme de la signalisation des villes et villages ne peut être compris et accepté que s'il est le fruit d'une décision partagée localement. Cependant, pour inciter à la pose de panneaux en occitan complétant ceux en français, il a voulu aider les communes de plusieurs manières :

- d'une part culturelle : Le Conseil Général a édité en 2000, en partenariat avec Radio-Païs, un dictionnaire toponymique des communes du département, dont les auteurs étaient Michel Grosclaude et Jean-François Le Nail. A la suite de la parution de cet ouvrage, une liste officielle des noms occitans des communes a été établie par un travail conjoint de M. Grosclaude et du « Comitat dera Lengua », organisme consultatif du Conseil Général pour les questions de linguistique occitane,. Cette liste a été adressée à tous les maires avec une lettre explicative du Président.
- d'autre part financière : Le coût des panneaux et de la pose peut être subventionné dans le cadre du programme cantonal d'aide aux communes.
- et enfin technique, les services pouvant aider les communes pour le montage du dossier et l'obtention de devis aux meilleurs tarifs.

**A ce jour**, l'opportunité que propose le Conseil Général a été peu relayée par les communes. Une phase plus active de l'opération va donc être engagée, en essayant de mobiliser les décideurs locaux sur des actions collectives

- au niveau du canton. Le conseiller général étant responsable de la répartition de l'enveloppe d'aide aux communes de son canton, il peut proposer une opération globale.
- au niveau du Pays. Les pays définissant une politique culturelle de leur territoire, la prise en compte de la langue occitane comme élément constitutif de l'identité du secteur peut amener une réflexion globale dont la signalisation bilingue est un élément fort.

**La mise en œuvre concrète de cette opération est donc soumise à une prise de conscience et à une volonté commune des élus des différents « niveaux ».**

Le mouvement associatif peut jouer un rôle d'explication décisif dans ce domaine.

Outre les problèmes financiers, l'intérêt d'une démarche de secteur nous apparaît maintenant comme essentielle :

- sur le plan pédagogique : Une démarche d'ensemble peut être expliquée aux élus et à la population comme étant une action cohérente d'identification.
- sur le plan normatif : La graphie occitane, souvent peu connue des populations et quelquefois très éloignée de la graphie « phonétique » peut être mieux expliquée sur un ensemble de noms et présentée comme une graphie officielle. Par ailleurs, une action globale peut éviter des réalisations non normées de certaines communes « indépendantes ».
- pour la possibilité de généralisation : De nombreuses communes ont le même nom en occitan et en français. La globalisation de l'opération sur un secteur entier est une justification commode de l'apposition d'un deuxième panneau identique au premier.

La signalisation d'agglomération bilingue semble donc ne pouvoir démarrer concrètement que sur des secteurs entiers où la volonté commune des élus communaux et cantonaux rejoindront celle du Conseil Général.

C'est donc une dynamique départementale, dans laquelle le mouvement associatif peut avoir un rôle d'information et de revendication, qui doit se mettre en place.

Une dynamique régionale, initiée par le Conseil Régional et dont notre colloque est une première action marquante, peut aider à la mise en place de ce processus.